



**Intervenante en Prévention des Risques Professionnels (IPRP habilitée)**  
*Habilitation délivrée par l'Etat par un collège interrégional composé de représentants  
de la Carsat, de l'Aract et de l'OPPBT*

# Votre démarche de certification MASE

Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises

## Vous souhaitez

- Développer une véritable culture sécurité
- Dynamiser votre démarche afin de réduire de manière significative les accidents du travail et les maladies professionnelles de votre structure
- Mettre en place une démarche de prévention sécurité avec un référentiel connu et reconnu
- Vous inscrire dans la même démarche de management de la sécurité que vos clients et/ou donneurs d'ordres
- Obtenir une certification attestant de votre niveau de maturité dans la prévention des risques professionnels
- Etre accompagné dans votre démarche pour gagner en efficacité

## Action S.T.E vous propose, par la mise à disposition d'une IPRP habilitée

- La réalisation d'un état des lieux de votre démarche
- Une formation à la démarche MASE
- Un accompagnement « pas à pas » dans votre démarche de certification
- La création d'outils de suivi de vos indicateurs, d'outils de pilotage, de communication...
- La rédaction de votre manuel SSE/PASE
- La gestion des suivis semestriels
- La préparation de l'audit de certification
- Suivi des actions « post audit » de certification

## Vos avantages

**Nous sommes à votre  
disposition pour de plus  
amples informations**

- Une conseillère proche de votre entreprise
- Une offre de services adaptée à votre structure
- Une souplesse d'organisation
- Une grande facilité de gestion
- Une approche tarifaire cohérente et graduée avec le niveau de prestation demandée

*Les actions proposées peuvent être réalisées séparément ou dans la globalité*